

27 October 2000

AI Index AFR 31/007/2000 - News Service Nr. 206

CÔTE D'IVOIRE: Appel d'Amnesty International à toutes les parties

“Des violations des droits humains et des troubles très graves ont causé la mort d’au moins 40 personnes à Abidjan, la capitale économique et dans d’autres villes du pays, le jeudi 26 octobre 2000”, affirme Amnesty International aujourd’hui. Ces troubles ont opposé principalement des membres ou sympathisants de deux partis politiques, le Rassemblement des Républicains (RDR) d’Alassane Ouattara et le Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo.

L’organisation demande aux responsables des forces de sécurité de protéger les droits humains de toute la population y compris ceux des citoyens de nationalité étrangère qui sont pris à partie par d’autres civils ou par certains membres des forces de l’ordre.

Amnesty International appelle aussi tous les responsables politiques et en premier lieu Laurent Gbagbo, qui a été investi Président de la République le jeudi 26 octobre, et Alassane Ouattara à demander à leurs partisans de respecter les droits humains.

A la suite de ces incidents, les forces de sécurité se sont déployées sur tout le territoire et le ministre de la Sécurité, le général Augustin Asso Akawa a prolongé jusqu’au samedi 28 octobre le couvre-feu et l’Etat d’urgence qui avaient été instaurés il y a quelques jours par le Chef de l’Etat d’alors, le général Robert Gueï, au lendemain de l’élection présidentielle du 22 octobre.

La responsabilité d’assurer la paix civile est d’autant plus importante que le rôle des forces de l’ordre a été parfois ambigu tout au long de la journée du 26 octobre. Selon les informations recueillies par Amnesty International, dans certains cas, les forces de sécurité se sont jointes aux partisans du FPI dans leur combat de rue contre les membres du RDR, dans d’autres cas, les gendarmes ont protégé des membres du RDR menacés de lynchage. Des gendarmes ont notamment tiré à l’arme automatique en direction de la résidence d’Alassane Ouattara qui a dû se réfugier à l’ambassade d’Allemagne dont le bâtiment était mitoyen de sa maison.

“La menace d’une guerre civile plane sur la Côte d’Ivoire”, affirme aujourd’hui l’organisation. “Tous les responsables politiques, militaires et religieux doivent s’unir afin d’épargner le spectre de divisions ethniques et religieuses qui porterait inévitablement à une intensification des violations des droits humains.”

Amnesty International salue les premiers appels au calme lancés conjointement hier à la télévision nationale par les autorités religieuses catholiques et musulmanes qui ont notamment appelé à ce que l’affrontement politique entre le FPI et le RDR ne se transforme pas en violence ethniques et religieuses.

Un peu plus tard, dans la journée, ce sont deux hauts responsables du FPI et du RDR qui sont apparus conjointement à la télévision pour appeler leurs militants au calme et annoncer une prochaine rencontre entre Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara.

“Notre seule préoccupation est le respect des droits humains et nous continuerons d’être attentifs à la situation des droits humains dans ce pays dans le futur comme nous l’avons fait dans le passé, indépendamment du Chef de l’Etat et du gouvernement en place. Nous réitérons notre demande qu’une enquête indépendante et impartiale et qui respecte les standards internationaux soit ouverte sur tous les événements qui se sont produits en Côte d’Ivoire depuis le coup d’Etat militaire de décembre 1999”, a affirmé aujourd’hui Amnesty International.

Contexte

Amnesty International ne prend parti pour aucun type de gouvernement mais elle insiste auprès des autorités pour que les droits humains soient respectés partout dans le monde et cela comprend le droit à la vie, à ne pas être victime de torture dans tous les cas et quelques soient les circonstances. En moins d’un an, l’organisation a ainsi successivement demandé que justice et réparation soient rendues à des membres du RDR injustement condamnés, puis à des membres de la famille de l’ancien président Henri Konan Bédié harcelés et torturés, puis à des civils victimes des groupes de militaires, certains faisant partie de la garde rapprochée du général Robert Gueï. Tout dernièrement, elle a demandé que toute la lumière soit faite sur des militaires arrêtés à la suite de l’attaque de la résidence du général Gueï en septembre 2000 et dont les familles étaient sans nouvelles.

L’élection présidentielle du 22 octobre 2000 a plongé à nouveau la Côte d’Ivoire dans le chaos, alors que ce pays connaît une instabilité permanente depuis le coup d’Etat militaire de décembre 1999 qui a chassé du pouvoir le président Henri Konan Bédié.

Le général Robert Gueï, installé au pouvoir par les militaires mutins, a lancé une vaste campagne de refonte des textes qui a abouti à une nouvelle Constitution, adoptée par référendum en juillet 2000. Mais tout au long de ses dix mois au pouvoir, le général Gueï a laissé certains groupes de militaires commettre, le plus souvent en toute impunité, de graves violations des droits humains à l’encontre de membres de la famille d’Henri Konan Bédié, d’avocats et de journalistes. Les forces armées se sont aussi livrées à des exécutions sommaires de bandits présumés, parfois en public et alors que ces personnes avaient été au préalable dénudées. En septembre 2000, Amnesty International a publié un rapport, intitulé: "Côte d’Ivoire: Certains militaires se considèrent impunément au-dessus de la loi", qui dénonce ces violations des droits humains.

Dans ce texte, Amnesty International a rappelé “qu’elle ne se prononce pas sur les conditions d’éligibilité à la Présidence de la République, prévues dans le texte de la Constitution et qui ont suscité de nombreux débats entre différents partis politiques car elles ne ressortent pas de son mandat”. Cependant l’organisation affirmait qu’elle demeurait “attentive aux possibles dérives qui pourraient aboutir, à partir d’une interprétation tendancieuse de ces conditions d’éligibilité, à une discrimination contre certaines couches de la population, originaires de pays voisins”. “Le débat d’arrière fond qui porte sur “l’ivoirité” et sur la présence massive dans certains secteurs de l’activité économique de personnes originaires de pays voisins risque en effet d’échauffer les esprits”. Les événements qui se sont produit hier montrent malheureusement que ces craintes étaient fondées.

L'élection présidentielle du 22 octobre 2000 a vu un nouveau bouleversement politique puisque le général Gueï a été chassé du pouvoir à la suite de manifestations organisées par le FPI qui réclamaient la reconnaissance du résultats des élections qui ont donné Laurent Gbagbo vainqueur. Deux des trois principaux partis, le RDR et l'ancien parti au pouvoir, le Parti démocratique de la Côte d'Ivoire, avaient appelé au boycott de cette élection car leurs candidats n'avaient pas été jugés éligibles par la Cour Suprême. Hier, jeudi 26 octobre, Laurent Gbagbo a été investi Président de la République en dépit des protestations des partisans d'Alassane Ouattara qui exigent de nouvelles élections. Laurent Gbagbo a exclu l'hypothèse de nouvelles élections mais a annoncé la formation "d'un gouvernement d'ouverture" et a annoncé qu'il respecterait le calendrier électoral qui a fixé la tenue d'élections législatives, le 10 décembre prochain.

\ENDS

public document

For more information please call Amnesty International's press office in London, UK, on +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., London WC1X 0DW web : <http://www.amnesty.org>